

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 23 NOVEMBRE 1978 - N° 796

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

STOLÉRU DIALOGUE AVEC LUI-MÊME

Les immigrés en lutte interdits de parole



Ultime tentative de la Sonacotra pour briser la lutte des résidents.

Lire en page 8

● Gennevilliers : comment la Sonacotra et la mairie PCF expulsent les immigrés

Lire en page 2

ERYTHRÉE

Cubains et Soviétiques interviennent directement dans une nouvelle offensive éthiopienne

● LE BUREAU PARISIEN DU FPLE FAIT ETAT D'UNE NOUVELLE OFFENSIVE

ETHIOPIENNE DECLENCHEE LE 21 NOVEMBRE, CONDUITE AVEC 120 000 HOMMES, SOUTENUS DIRECTEMENT ET MASSIVEMENT PAR LES SOVIETIQUES ET LES CUBAINS.

● UNE OFFENSIVE QUI VISE A S'EMPARER DES ZONES LIBEREES.

● LE FPLE EVACUE PAR PRECAUTION L'AXE ASMARA - MASSAOUA.

Les Soviétiques et les Cubains soutiennent plus vigoureusement que jamais la junte éthiopienne notamment en s'engageant dans les combats. Il y a quelques jours à peine, Brejnev répétait que le problème devait être réglé pacifiquement. C'était il est vrai en signant avec Mengistu un traité d'amitié qui crée en fait une véritable alliance militaire entre les deux pays. De son côté, le ministre des Affaires étrangères cubain était, il y a quelques jours à Addis Abeba. C'est ainsi que s'est préparée en étroite liaison entre la junte éthiopienne, le corps expéditionnaire

cubain, et l'encadrement soviétique une nouvelle agression contre le peuple érythréen. Pour l'URSS ce peut être le début d'une nouvelle phase : celle de la confrontation directe avec les peuples en lutte. Pour le peuple érythréen c'est une nouvelle étape du combat de libération contre un nouvel ennemi qui se démasque toujours plus, prêt aux actes les plus barbares pour le soumettre. A cette heure tout le soutien doit être offert au peuple érythréen pour qu'il conquiert l'indépendance, et par là contribue à briser les ambitions soviétiques.

Il ne faut pas jeter la pierre au Premier ministre...

LE JUGEMENT SCANDALEUX DU PUY

Raymond Barre n'a pas digéré l'humiliation subie le 9 mars 1978 au Puy. Venu soutenir le candidat UDF aux législatives, il est bloqué dans la salle du meeting par un groupe de jeunes chômeurs, de licenciés des tanneries. Il doit s'enfuir par une fenêtre. Sa voiture est quelque peu malmenée, des pierres et des œufs sont lancés. Sur le moment aucune arrestation, mais le lendemain, sept personnes sont arrêtées ; leur tort : être «connues des services de police», avoir «été vues à la manifestation». Il fallait des coupables pour laver l'affront subi par «un des meilleurs Premiers ministres que la France ait jamais connus». Deux des inculpés, d'origine algérienne mais de nationalité française, sont expulsés, peu après.

Mardi, le jugement des sept personnes a confirmé le caractère proprement scandaleux de cette affaire : quatre condamnations à deux mois de prison ferme (deux prévenus ont déjà fait près de quatre mois de préventive !), deux condamnations à deux mois avec sursis, une à un mois avec sursis. Plus une condamnation globale à 3 000 F d'amende...

Huis-clos au Kremlin

Sous la présidence de Brejnev, les séances à huis clos réunissant les chefs d'Etat des 7 pays d'Europe de l'Est, membres du pacte de Varsovie, accompagnés par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense se poursuivaient mercredi. La tenue et la composition du sommet est déjà révélatrice de la cohésion que Moscou veut imposer aux pays membres du pacte. Ces résultats pourraient être d'une grande portée dans la situation actuelle.

Lire en page 6

Boumediene dans le coma

Mercredi matin le président algérien Houari Boumediene était dans le coma suite à de graves complications rénales. La présence à son chevet de spécialistes français, soviétiques, algériens, américains, était nécessaire. Le Conseil de la Révolution, instance suprême en Algérie, a pris en main la direction du pays.

Giscard : une pâle démonstration

Giscard n'avait pas grand chose à dire. Il l'a dit pendant près de deux heures. On retiendra cependant de sa conférence de presse son hostilité — actuelle — à l'extension des pouvoirs du Parlement européen, et sa laborieuse démonstration destinée à prouver que le chômage tend à diminuer. Le tout enrobé dans un éloge à Raymond Barre qu'il était bien le seul à vouloir faire.

Lire en page 3

Le Quotidien du Peuple gravement menacé

25 millions pour votre quotidien !

Somme réunie à ce jour : 13,5 millions

Lire en page 3

Etre immigré à Gennevilliers

Pas si mal choisi que cela, Lanternier, pour les Dossiers de l'Écran. Cela fait déjà des lunes que les gestionnaires PCF de la mairie de Gennevilliers dénoncent comme «insupportable» le poids de l'immigration dans la population locale. En 1974 déjà, la municipalité déplorait que le pourcentage d'immigrés fût de 22 % à Gennevilliers, près du double de celui d'Argenteuil...

Lorsque la préfecture installe une cité de transit pour loger, dans des conditions sordides, des familles immigrées. La mairie refuse le permis de construire, non pas pour dénoncer les conditions de logement faites aux immigrés, mais surtout pour limiter le nombre de ceux-ci.

Les immigrés connaissent les plus grandes difficultés pour être logés par la mairie de Gennevilliers. Ils obtiennent des HLM, beaucoup plus difficilement que les Français. Du reste, des HLM il n'y en a eu peu de construits durant ces 4 dernières années, la mairie a préféré investir des milliards dans la construction d'un vaste complexe administratif de prestige (mairie, commissariat, etc.).

Quelques exemples de la politique du PCF. Une famille d'immigrés de 16 personnes est logée dans un F 5. Elle demande un entretien au maire pour avoir un logement plus grand, réitère sa demande, mais n'obtient pas de logement. La mère de famille, devant ce refus, décide de relever la liste des boîtes à lettre vides, donc des appartements inoccupés, dans sa cité. Elle l'adresse à la mairie et demande à occuper l'un d'eux. Toujours pas de réponse...

Les conseillers municipaux préfèrent habiter en général dans les quartiers des Agnettes, presque exclusivement «français».

Dans la mairie toute proche de Colombes — également PCF — on «innove»: les immigrés sont dans plusieurs HLM regroupés dans la même cage d'escalier, la mairie aurait même demandé au «foyer du fonctionnaire» de ne plus louer aux immigrés...

Mieux encore, au centre médico-social de Gennevilliers, le paiement du ticket modérateur est exigé habituellement avant la consultation médicale: lorsqu'un immigré n'a pas assez d'argent pour payer, sa carte de séjour lui est confisquée jusqu'au jour où il remboursera! C'est-à-dire que les travailleurs immigrés dans ce cas se retrouvent pendant plusieurs jours dans des rues, sous la menace d'un contrôle de police, donc de l'expulsion hors de France! D'autres ouvriers ont dû retarder ou annuler leurs vacances au Maroc car ils n'avaient plus leur carte de séjour le jour du départ!

Plus de flics, moins d'immigrés, moins de logements aux immigrés, c'est le martèlement régulier dans la presse municipale de l'exigence du PCF, pour l'arrêt total de l'immigration. Cette politique concrète et quotidienne de discrimination et de division est menée dans la ville d'un certain «antiraciste», Lucien Lanternier.

Pierre PUJOL

A Gennevilliers (Hauts de Seine)

SONACOTRA ET LANTERNIER (PCF) MAIN DANS LA MAIN CONTRE LES IMMIGRES

●Qu'est-ce qui différencie une municipalité de droite d'une municipalité PCF lorsqu'il s'agit de rénovation? Certainement pas le mépris et les mesures autoritaires contre les populations concernées. Ainsi, plusieurs dizaines de travailleurs immigrés se trouveront prochainement à la rue, pour que la municipalité PCF de Gennevilliers continue son opération de rénovation et de prestige.

Gennevilliers, dans un coude de la Seine, aux portes de Paris, est en pleine rénovation. De gigantesques travaux de voirie et de construction bouleversent cette ville de banlieue, très populaire, où siègent de nombreuses usines (Chausson, Michelin, Alsthom...). A cinq cents mètres de l'immense tour ultra-moderne du nouveau centre administratif, digne de Brasilia, aux abords immédiats de l'an-

cienne zone industrielle où tournent les usines, un dernier carré de vieilles habitations attend incessamment la pioche des démolisseurs.

Dans ces vieilles bâtisses, qui tranchent face aux I.L.M. et autres H.L.M. flambants neufs, 500 travailleurs immigrés se logent dans des conditions souvent déplorables.

Les occupants du 21 et du 23 de la rue Brénu, au nombre de 240 personnes

que les propositions de relogement ne concernent que 170 d'entre eux. A moins d'une erreur de calcul, ce qui serait pour le moins étonnant de la part de ce parti qui prétend tout connaître des communes qu'il gère, 70 travailleurs n'ont pas été comptés dans les effectifs à reloger.

Et Lanternier a le culot de conclure sa lettre ainsi: «C'est avec le souci que soient menées à bien les opérations de relogement des résidents concernés, dans des conditions d'habitat plus décentes que la Municipalité tenait à s'adresser à vous.» Pour Lanternier, le fait de se retrouver à la rue, repré-

sentait-il un progrès des conditions de logement?

De toute façon, la municipalité ne peut prétendre ignorer la solution, puisque certains de ses représentants sont venus sur place, que la décision de raser l'îlot Brénu est vieille de huit ans, et qu'à aucun moment, ils n'ont daigné s'adresser aux travailleurs concernés.

DES METHODES EXPERIMENTALES

En précipitant les choses, Lanternier et sa municipalité poussent les travailleurs à accepter les propositions de relogement qui leur sont faites, dans ces foyers-prison, contre lesquels luttent leurs camarades, dont certains depuis quatre ans. A noter que la même municipalité avait agi avec les mêmes méthodes en 1974, et avait soulevé la colère des habitants du 9 et du 57 du même îlot qui avaient refusé d'être logés dans le foyer Sonacotra voisin (à deux pas). C'est donc en connaissance de cause que la mairie agit; alors que valent les propos du PCF et de son prétendu «soutien» aux résidents des foyers Sonacotra en lutte? Le silence de L'Huma au lendemain de la manifestation de samedi était déjà significatif à lui-même.

UNE POLITIQUE COHERENTE

Ce fait est à rapprocher du fameux «seuil de rejet» propagé par le PCF, qui préconise un pourcentage limité (11 %) d'immigrés dans les agglomérations. Il ne s'agit donc pas d'un acte isolé, mais bien d'une politique d'ensemble. Le moment est d'ailleurs bien choisi par le PCF, puisqu'aucune perspective électorale n'est proche et que, de toute façon, les travailleurs immigrés ne votent pas!

Quant à Lanternier, il pourra prochainement poursuivre ces travaux de prestige et s'enorgueillir d'une «belle ville»; elle aura été construite, elle, sur les méthodes des rapaces immobiliers, avec le même mépris pour les populations... C'est ce même Lanternier qui ose se présenter à Antenne 2 ce mardi aux Dossiers de l'Écran, comme le représentant des travailleurs immigrés. Un représentant de ce parti qui bafoue les droits des immigrés, la semaine des mensonges a bien commencé!

Pierre CHÂTEL



Un dernier carré de vieilles maisons attend d'être démoli: où seront relogés les travailleurs?

Dossiers de l'écran

Le racisme, cette plaie du capitalisme

Parler de la présence et de la situation des travailleurs immigrés en France, c'est aussi parler d'une des plaies ouvertes par la bourgeoisie, le racisme. C'est en fait de cela dont il fut question mardi soir aux Dossiers de l'Écran. La question était remarquablement ouverte par le film de Naceur Ktari, «Les Ambassadeurs», un film où étaient posées tout à la fois les questions des conditions de vie des travailleurs immigrés, du racisme, et des tâches qui incombent aux travailleurs pour lutter contre cela. Le débat qui suivit avec surtout des participants triés sur le volet, fut inégal. Il est vrai qu'aucune association de travailleurs immigrés, aucun mouvement de lutte contre le racisme n'avait été invité.

Ce qui est grave, ce qui nous concerne directement, révolutionnaires en France, ce sont les questions qui furent posées à SVP. Questions sélection-

nées, certes, on le sait, mais toujours est-il qu'il s'est trouvé des télespectateurs pour tenir des propos ouvertement racistes, il s'est trouvé des télespectateurs pour prouver que les personnages racistes du film existaient réellement.

Le racisme, sous quelle forme que ce soit, n'est pas nouveau, puisque c'est la bourgeoisie qui le secrète. Aujourd'hui, il s'alimente de la crise, et on l'a bien vu mardi soir. Parce que les pays du Tiers Monde augmentent leurs matières premières, il est des gens pour rendre les travailleurs originaires de ces pays responsables des difficultés des pays impérialistes. Parce que le nombre de chômeurs est aujourd'hui dramatique, il est des gens pour répéter que les immigrés viennent manger le pain des Français. Parce que la délinquance prend sa source dans la misère, il est des gens pour considérer les

Immigrés comme de la pègre.

D'où viennent ces idées? Des groupes fascistes, des nostalgiques de l'Algérie française? Certes. Mais qui développe les arguments ci-dessus, sinon le gouvernement, la bourgeoisie elle-même? Qui réprime les immigrés? Qui rend la crise du pétrole responsable de tous nos maux? La bourgeoisie. Les grands discours de Stoléro sur le dialogue une semaine sur 52, ou ceux de Lanternier sur le taux d'intégration maximum, sont eux-mêmes des germes du racisme.

Il y a là une formidable tentative de division des travailleurs. Elle appelle la riposte, le soutien aux luttes des travailleurs immigrés, la dénonciation du racisme, et finalement la lutte pour l'unité de la classe ouvrière, contre la bourgeoisie en crise.

Nicolas DUVALLOIS

environ, viennent d'être avisés par une lettre de la Sonacotra, datée du 31 octobre 1978 (et reçue plusieurs jours plus tard), que «les garnis des 21 et 23 rue Brénu, doivent être démolis dans le cadre de la résorption de l'îlot Brénu pour laquelle la mairie de Gennevilliers a signé une convention avec la Sonacotra.» Dans cette lettre, la démolition est annoncée pour le 20 novembre, «au plus tard». Suivent des propositions de logement dans un foyer ADEF à Asnières, toute proche. Relogement en chambres individuelles ou à trois lits, avec, respectivement, des loyers de 280 F, et 370 F, avec dépôt de garantie de 150 F par personne. La Sonacotra fait en outre miroiter, dans une description élogieuse, le «confort» dudit foyer.

A LA RUE...

Quelques jours plus tard, les travailleurs du 21 et 23 recevaient une lettre de Lanternier, maire PCF de Gennevilliers, conseiller général des Hauts de Seine, datée, elle, du 6 novembre. Dans un style froid et sec, Lanternier réaffirme les propos de la Sonacotra, mais apprend en outre aux travailleurs concernés,

sentait-il un progrès des conditions de logement?

«IL N'Y A PLUS DE PLACE»

«Nous avons été prévenus bien tard, certains d'entre nous n'ont pas encore pris connaissance des deux lettres, (en ce moment a lieu une grande fête musulmane, l'Aïd).

La mairie a traité avec les propriétaires des immeubles des Marocains, qui ne se font pas moins de trois millions (anciens) par mois de loyer, pour ces taudis» nous expliquent des locataires qui sont sur le pas de la porte. «On a déjà porté plainte contre les conditions de logement qui nous sont faites ici» poursuit l'un d'entre eux, «regardez, il n'y a même pas de boîte à lettre, certaines lettres disparaissent. Il n'y a jamais eu de suite».

Mais le plus grave, «on nous avait fait la promesse que nous serions tous relogés, mais quand la direction du foyer apprend que certains d'entre nous sont au chômage ou en arrêt de longue maladie; on nous répond: «Il n'y a plus de place», même si quelques jours avant, elle a répondu qu'elle pouvait reloger la même personne, Il

Conférence de presse GISCARD CONTENT DE LUI

«Il n'y aura pas de révélations, mais simplement des réponses à vos préoccupations». Dans la matinée précédant sa conférence de presse, Giscard avait fait savoir aux journalistes qu'il ne fallait pas s'attendre à un exposé mémorable. De fait, on a eu droit mardi après-midi à un exposé méticuleux, mais sans passion ni éclat, des thèses et du bilan giscardiens.

Beaucoup plus discret qu'au mois de juin sur le troisième millénaire, bien qu'il ait cru bon de se justifier là-dessus en fin de réunion, Giscard a fixé lui-même les ambitions qu'il poursuit, et par là-même, leurs limites. Quatre objectifs sont ainsi fixés : rechercher l'unité de la France, placer notre pays dans le peloton de tête des nations occidentales, organiser l'Europe en y développant l'influence françai-

se, et faire de la France «un exemple d'organisation sociale». On ne sera pas surpris d'apprendre que le Président de la République considère avoir avancé sur ces quatre objectifs : la décripation politique est plus sensible qu'avant les élections (!), certaines données économiques sont moins mauvaises qu'elles ont pu l'être, la construction de l'Europe avance, avec les pas en avant dans l'unité

monétaire et l'élection du Parlement européen en juin, et enfin la France n'est pas le pays où les atteintes aux libertés démocratiques sont les plus criantes.

Au-delà de ces généralités, qui ne font qu'exprimer la manière dont la bourgeoisie tente de composer avec sa crise, il n'y avait pas grand chose à attendre des propos de Giscard, et Giscard lui-même l'a confirmé.

Au-delà des questions essentielles, ce sont des points mineurs, ou factuels, que Giscard a pu fournir des réponses intéressantes. Par exemple, en ce qui concerne la politique intérieure, on remarquera le vibrant éloge destiné à Barre, «un des meilleurs Premiers ministres que la France ait connus depuis longtemps». Chirac, Messmer, Couve de Murville, Chaban et quelques autres apprécieront.

On notera aussi que, si Giscard considère que, s'il

ya des «archaïsmes» dans l'opposition, il est aussi de ses membres, «qui mènent le vrai débat sur la société française». Clin d'œil à Rocard.

Une question qui préoccupe les journalistes, à juste titre. C'est la mainmise du groupe Hersant sur la presse. Interrogé sur ce point Giscard nous a fourni un magnifique numéro de machiavélisme : parce qu'il est pour la pluralité de la presse, le gouvernement fait tout pour éviter la disparition de certains titres en difficulté, au besoin même en les poussant dans les mains de Hersant !

L'emploi, ou plutôt le chômage, a aussi été évoqué. Ce sera, nous dit-on, le sujet essentiel de préoccupation de l'année prochaine, avec l'Europe. On se demande d'ailleurs bien pourquoi, puisque Giscard s'est évertué à démontrer que tout n'allait pas si mal : il faut distinguer chô-

meurs et demandeurs d'emploi, on trouve plus facilement un emploi aujourd'hui qu'au mois d'août (sic). La perle de la conférence de presse, il y en a toujours une, c'est cette magistrale démonstration économique, qui a le seul défaut de prendre un peu trop les auditeurs pour des imbéciles : l'ex-cédent du commerce extérieur en octobre, un milliard, équivaut à 130 000 emplois. Il n'y aurait plus de problème d'emploi en France ! Même les traités économiques de Barre démentent de tels simplismes.

Le reste des propos giscardiens, qui avaient trait aux «problèmes de société» et à la politique étrangère de la France n'ont été rien d'autre que la répétition des positions gouvernementales déjà connues.

Ainsi, la condamnation des actions d'auto-défense, ainsi la condamnation des paysans du Larzac,

ainsi la satisfaction affichée des interventions militaires en Afrique.

Le rituel des conférences de presse présidentielles comprend toujours une question «personnelle» qui donne l'occasion en général de la petite phrase que

La question du PCF

L'Humanité, journal qui dit la vérité, L'Humanité, journal au service des travailleurs... On aurait pu s'attendre, de la part du rédacteur en chef de L'Humanité, Andrieu, à quelques questions virulentes contre le pouvoir. Il est même des militants du PCF qui attendaient une question sur la situation faite à la classe ouvrière aujourd'hui. A la place, on a eu droit pour la nième fois, à une question sur l'emploi... des journalistes du PCF dans les grands moyens d'informations. A croire que le PCF se préoccupe plus de placer ses hommes que de soutenir les luttes des travailleurs...

dissèqueront les commentateurs. Mais là encore, Giscard aura été bien terner : il estime qu'il faut deux années pour devenir un bon président de la République et comme il n'a pas renoncé à ses ambitions pour l'an 2 000, il souhaite que la France organise cette année l'exposition universelle.

Voilà tracés les grands desseins de l'impérialisme français.

Sur l'Europe

Giscard a bien sûr été largement questionné sur l'Europe. Les réponses qu'il a fournies, si elles n'étaient pas dépourvues d'ambiguïté, ont cependant été assez précises.

Il a répété que la seule Europe possible était une Europe confédérale. Selon lui, l'Europe fédérale serait de fait soumise aux USA. Concernant l'extension des pouvoirs du Parlement européen, Giscard a répété ce qu'il avait dit en réponse à Schmidt : les pouvoirs de ce Parlement sont inscrits dans le traité de Rome, lequel traité ne devant pas être transgressé. De plus, une modification du traité de Rome ne peut se faire qu'au terme d'un accord unanime des pays de la CEE. Enfin, toute modification de ce traité devrait être soumise, en France, à referendum.

Giscard ne s'est cependant pas engagé sur le fond : s'il s'est déclaré hostile à l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, il a aussitôt ajouté : tant que l'Europe confédérale ne sera pas édiflée.

De la sorte, tout en donnant pour partie satisfaction au RPR, Giscard a laissé la porte ouverte à d'éventuelles évolutions européennes.

(...) «Ce n'est pas parce que quelqu'un dit quelque chose qu'il modifie pour autant les institutions de l'Europe. Nous allons entendre toutes sortes d'opinions et ce qui m'intéresse ce sont les institutions de l'Europe. Ces institutions ne sont pas faites par des opinions, des déclarations. Elles sont faites par des traités. Ces traités ont été longuement discutés, ensuite soigneusement ratifiés par les différents parlements. Si bien que si on s'intéresse à la manière dont les institutions peuvent être modifiées on s'aperçoit qu'elles ne peuvent l'être que par des procédures solennelles et dans lesquelles chaque pays dispose d'un veto absolu. (...).

(...) «Je pense que, aussi longtemps que l'Europe confédérale ne sera pas organisée, n'aura pas démontré sa capacité à vivre, je ne suis pas favorable à un élargissement des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne.» (...)

Sur le chômage

(...) «Quand on parle de l'emploi, il faut le faire avec prudence. Il ne faut pas exploiter les statistiques, encore moins les déformer : il faut dire vrai. Il faut distinguer soigneusement entre chômeurs et demandeurs d'emploi. Les derniers chiffres font apparaître qu'il y a en France 1 344 000 demandeurs d'emploi. Si l'on prend le chiffre corrigé des variations saisonnières, il est inférieur parce que de nombreux jeunes s'inscrivent dans les agences pour l'emploi, il est de l'ordre de 1 215 000. Par contre le nombre de chômeurs aidés dans tous les sens du terme en France est de 750 000.» (...)

(...) «Quelle est la situation de l'emploi et du chômage ? A l'heure actuelle, nous avons un niveau élevé de chômeurs, un niveau élevé de demandeurs d'emploi. Je sais bien qu'il ne faut pas toujours interpréter les nouvelles qui paraissent meilleures, comme si elles réglaient le problème. Pour les deux derniers mois, corrigé des variations saisonnières, a connu une légère diminution.» (...)



Le Quotidien du Peuple gravement menacé

Givors	
G.M.	500
Un sympathisant	30
Vénissieux	
Collecté	50
Un camarade	1 000
Un camarade	250
Levallois	
PUK un technicien	355
Montreuil	
Collecté	180
Drancy	
Ventes	45
Prime d'une assistante sociale	350
Travailleuse sociale	200
E.G. hospitalier	150
Ventes	70
Livry Gargan	
G.L.	100

Aubagne	200
Marseille	
«Pour l'expression»	150
Charlie	50
J.L.	500
F.D.	200
Marc, enseignant	700
Soutien	100
JL. R	200
Narbonne	800
Total	6 180
Ancien total	189 892
NOUVEAU TOTAL	196 072

Pour les 25 millions du Quotidien du Peuple, je verse

Nom :

Adresse :

Etablir les chèques à l'ordre du Quotidien du Peuple : CCP ; centre Paris, compte N° 23 132 48 F
Crédit Lyonnais : agence ZU 470 compte N° 7 713 J

LUTTES OUVRIERES

● Mouvements de grève à la CGEE Alsthom (Villeurbanne)

Les organisations syndicales CGT-CFDT de CGEE Alsthom communiquent :

Depuis la rentrée de septembre, de graves conflits se sont déclarés dans l'entreprise. La direction multiplie les provocations :

— un licenciement abusif,

— refus de la direction de négocier sur les cadences infernales. Résultat : perte de la prime de rendement de certaines travailleuses, soit une perte de salaire de 100 à 400 F.

— lettres d'avertissement et menaces de licenciement des délégués,

— dernièrement, refus d'embaucher un travailleur finissant sa période d'essai de six mois avec proposition de la direction de le reprendre comme intérimaire,

— actuellement, de graves incertitudes planent au niveau de l'emploi, la direction refuse de répondre aux questions que se pose le personnel.

Certains secteurs sont en lutte depuis cette semaine, à plusieurs reprises, la fièvre s'est étendue au niveau de l'entreprise. Devant l'intransigeance de la direction de vouloir débloquer cette situation, les organisations syndicales CGT et CFDT appellent l'ensemble de travailleurs à observer une demi-journée de grève le mercredi 22 novembre.

Communiqué des sections syndicales
CGT et CFDT
de CGEE Alsthom Villeurbanne

● «Aménagement» des horaires de travail : le CNPF confirme ses dangereux projets

Mardi s'est tenue la seconde réunion entre les syndicats et le patronat sur le thème de l'aménagement du temps de travail (la première avait eu lieu le 17.11). Cette réunion d'où rien n'est sorti de concret a été l'occasion pour le CNPF de rappeler ses dangereuses propositions : le patronat a en effet réaffirmé son désir de voir les horaires de travail «aménagés» en fonction des besoins des entreprises, et des aléas de la production ; on sait qu'un tel projet reviendrait à instituer des périodes régulières de chômage partiel camouflées en «congés» non ou peu payés, dans ces «mauvaises périodes» et des semaines de 50 heures, voire plus, de travail seraient demandées aux travailleurs en cas de commandes importantes dans tel ou tel secteur.

Le CNPF a enfin proposé à nouveau d'octroyer cinq jours de repos supplémentaires à tout salarié qui travaillera au minimum 232 jours par an, une cinquième semaine de congés payés qui récompenserait les travailleurs les plus «assidus» au travail. Bref, une mesure de division.

Des propositions qu'il faut dénoncer vigoureusement.

● Pratic (Drôme) : le tribunal de Romans investi par les ouvriers

Alors qu'ils sont en lutte depuis de nombreux mois contre la fermeture de leur entreprise, les 200 ouvriers de l'entreprise de chaussures Pratic, à Clérieux (Drôme) ont occupé dans la journée de mardi les locaux du tribunal de commerce de Romans dans le même département. Les raisons de cette action spectaculaire : l'opposition du tribunal au rachat de l'entreprise par le conseil général de la Drôme.

Depuis l'annonce de la fermeture, les travailleurs de Pratic occupent leurs locaux de travail à tour de rôle, nuit et jour.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Lordonnois (Yonne)

CHEZ CERNEAU LUTTE VICTORIEUSE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES

●L'Yonne à 150 km de Paris par l'autoroute, département «pilote» à la plus forte densité de résidences secondaires de France, voit proliférer des entreprises de pépinières. Ce sont des PME forts rentables avec la clientèle bourgeoise assurée et des traditions bien établies d'exploitation féroce des travailleurs. A Lordonnois, village près de Saint Florentin, ville connue pour son taux de chômage

Depuis le printemps 78, suite à l'embauche d'un cadre Français, syndiqué CFDT, les ouvriers entendent parler de syndicat. Pendant que le patron se «reposait» en Espagne, les ouvriers Turcs avec la CFDT établissent un cahier de revendications et au retour du patron le 28 août ils se mettent en grève. Ils vont obtenir : le salaire horaire passe de 11 F à 12,65 F, augmentation de la prime de panier de 10 F à 15 F, règlement des heures supplémentaires avec majoration, versement de la prime d'ancienneté, décompte des heures de déplacement.

Le patron s'engage à organiser les élections de délégués du personnel.

A la paye du mois d'août, les ouvriers constatent que Cerneau n'a pas appliqué les accords. Il licencie un ouvrier turc particulièrement combatif, il accumule les «irrégularités» visant les ouvriers syndiqués. Une plainte est immédiatement portée auprès de l'inspecteur du travail par les travailleurs, elle aboutit à la réembauche de l'ouvrier licencié. Cerneau répond aussitôt par la répression sur les ouvriers syndiqués, il licencie Didier, le cadre Français, sous prétexte qu'il a parlé syndicat aux immigrés. Ordre à son secrétaire de ne pas assurer les

formalités sociales des travailleurs immigrés «actifs». Le 16 octobre, les travailleurs reprennent la grève pour l'application des accords contre la répression anti-syndicale et pour la réintégration de Didier. Cerneau s'obstine et refuse toute négociation, il fait appel à la gendarmerie pour vérification d'identité. Cinq Portugais rejoignent la lutte, ce sont 19 travailleurs Turcs et Portugais qui vont mener une lutte très dure avec l'aide de l'UD CFDT : popularisation, journée porte ouverte pendant laquelle les grévistes reçoivent dans ce qu'ils appellent «l'hôtel Cerneau» un infect taudis qu'ils partagent avec les rats. Au 15^e jour de grève, le vendredi 17 novembre, ils organisent une fête de soutien dans une MJC. Lors de cette fête, ils appellent à un appui pour les négociations du lendemain le samedi 18 novembre. La solidarité français-immigrés se concrétisent. Des camarades de la CFDT, du PCR vont rester mobilisés de 10 h à 22 h 30 avec les grévistes aux portes de la salle, où Cerneau et son avocat négocient. A 22 h Cerneau passera devant une haie de Français et d'immigrés, la tête basse ; il a dû lâcher : application de l'augmentation de 11 F à 12,65 F avec rappel depuis le mois de juillet suivant

record de 12 %, les pépinières sont les seules entreprises. Un patron, Cerneau, (style Furnon), y emploie à 95 % des travailleurs immigrés Turcs et Portugais. Il les faisait travailler de 60 à 77 heures par semaine sans repos, certains dimanche et jours fériés, il réglait les heures supplémentaires sans majoration.

l'accord signé à cette date, les déplacements de moins de 50 kilomètres non payés avant la lutte, sont payés en heures normales ; 60 heures de grève payées, 40 heures tout de suite, 20 heures en décembre ; application de la convention collective pour le nombre d'heure maximum de travail.

En ce qui concerne le logement : le patron s'engage à loger à ses frais les travailleurs au foyer de migrants. Transports organisés par Cerneau entre le logement et le lieu de travail avec paiement du chauffeur en heures normales. En ce qui concerne le syndicat : sur 49 ouvriers en reboisement et 10 en pépinière, droit à 2 délégués syndicaux pour le reboisement et 1 pour la pépinière. L'inspecteur du travail aura le droit de contrôle pendant 6 mois sur l'application des accords, du respect de l'organisation syndicale et contre toute répression. Mais Cerneau a refusé de réintégrer Didier, un des objectifs mis en avant par les travailleurs dans la lutte ; ils ont fini par accepter de céder sur ce point pour ne pas compromettre tous les acquis de cette lutte. La CFDT est décidée à attaquer sur le licenciement abusif de Didier.

C'est une grande victoire, victoire suite à une lut-

te déterminée et menée pour la première fois par des travailleurs immigrés avec la solidarité français-immigrés. Pour l'Yonne c'est une lutte exemplaire. Ils sont passés à l'offensive, ils se sont donnés les moyens de gagner. Pour le secteur des pépinières, entreprises dans lesquelles les syndicats n'existent pas, où les conventions collectives ne sont pas appliquées, leur lutte victorieuse transforme la situation. Eux, les plus exploités ont obtenu de travailler et d'être logés dans des conditions légales, et par rapport aux travailleurs des pépinières ils deviennent les moins exploités de ces secteurs. Ils sont les premiers à avoir imposé un syndicat dans ce genre d'entreprise.

Bien que leur combativité en ressorte renforcée la vigilance s'impose pour qu'une fois de plus Cerneau ne rattrape pas ce qu'il a dû céder.

La solidarité français-immigrés établie au cours de cette lutte et de cette victoire doit s'amplifier pour aider les travailleurs dans l'Yonne à partir à l'offensive pour riposter à tout mauvais coup contre les travailleurs de chez Cerneau.

Correspondant Yonne

Galleries Lafayette (Paris)

A QUI SERT LE TRAVAIL INTERIMAIRE ?

●A qui sert réellement le travail intérimaire ?

Aux Galleries Lafayette à Paris, dans les entrepôts nous constatons une tendance à l'utilisation de plus en plus souvent pour suppléer au manque d'effectif de personnel intérimaire. Les départs, que se soit en retraite, que se soit les mutations sont de moins en moins remplacés et lorsqu'ils le sont, ils sont en

Bernard travaillait pour une société de magasinage, la société Ferret à Cliechy ; il y a deux ans, son entreprise dépose son bilan. Ils sont plus de 130 à se retrouver sans emploi et Bernard avait 17 ans d'ancienneté. Après plusieurs semaines sans emploi, il prend tout ce qui lui tombe sous la main, c'est-à-dire l'intérim, pour subvenir aux besoins du ménage, il a un enfant fragile. Il rentre dans une société intérimaire. Depuis près de 8 mois, il travaille malgré plusieurs missions pour les Galleries Lafayette à Paris, mais toujours comme intérimaire. Il gagne actuellement 1 960 F net. A la fin de son contrat, il souhaite réellement être titulaire.

Gilberte, elle a travaillé pour la société Bendix à Bobigny. En 1977, Bendix décide de compresser des secteurs de son usine et

Gilberte se trouve parmi les licenciés. Après plusieurs semaines sans emploi, elle rentre comme intérimaire chez SAFT - Leclanche, elle y restera près de 6 mois et se retrouvera de nouveau à la rue. Après 3 mois sans travail, elle trouve un poste aux Galleries Lafayette mais toujours comme intérimaire. Elle gagne moins de 1 786 F par mois net, comme marquéeuse. Elle espère ne pas se retrouver à la rue et a demandé son embauche. Pas de réponse, rien que de vagues promesses.

Simone, elle a 56 ans. Elle a travaillé pendant 22 ans comme souffleuse de verre jusqu'au jour où son entreprise a déposé son bilan. Là encore, elle se retrouve sans travail ; seulement depuis 2 ans, elle a pris la première offre et se trouve aux Galleries Lafayette comme intérimaire.

général remplacés par les intérimaires. On nous rabêche partout que les intérimaires sont des gens qui ont choisi cette formule de travail soit pour avoir du temps de libre, soit pour choisir leur entreprise plus tard. Voici 3 cas précis de camarades de travail qui sont utilisés aux Galleries Lafayette comme intérimaires.

Elle gagne actuellement 1 794 F net par mois. Depuis son contrat, elle le dit elle-même, une hantise la suit. Et elle a peur chaque vendredi de se voir annoncer sa fin de mission.

Les 3 exemples significatifs ne sont pas les seuls, tous les 3 travaillent dans un secteur où sur 17 personnes en place, 10 sont des intérimaires.

Pour les patrons, l'intérim est un moyen pour renouveler les travailleurs en poste et sous la pression, leur faire subir les mauvaises conditions de travail, se servir aussi de nombreux travailleurs à moindre frais, sans la moindre sécurité et pour éviter tous conflits. Ce n'est donc pas un hasard si aux Galleries Lafayette les accidents du travail touchent de très nombreux travailleurs intérimaires. Pas d'avantages sociaux,

pas de 13^e mois, pas de garanti de l'emploi, sous qualification, insécurité de travail ; voilà la rançon des travailleurs intérimaires.

Devant cette situation, de nombreuses discussions ont lieu entre intérimaires et titulaires ; tous sont d'accord : le travail intérimaire ne sert que les patrons, pas les travailleurs. C'est pourquoi un plan se met en place pour riposter au départ des «fins de contrat» qui ne vont pas tarder à s'annoncer. Ils sont 17 et tous sont d'accord pour dire : «Il faudra 17 titulaires». Déjà des actions sont envisagées, quitte même à cesser le travail pour faire aboutir cette revendication.

Non au travail intérimaire, oui aux effectifs titulaires à temps complet.

Corrs.
Galleries Lafayette

Nous publions aujourd'hui une correspondance d'un camarade des chèques postaux, reflétant les perspectives de lutte dans les PTT.

A PROPOS DES JOURNEES D'ACTION EN COURS DANS LES POSTES

Correspondant Chèques postaux Paris

● Les 21, 22, et 23 novembre, les postiers font une journée d'action tournante par région. Le 21, c'est le Sud-est (de Besançon à Perpignan), le 22, c'est l'Ouest (de Pau à Caen) le 23 la région parisienne et le Nord-Est. Cette journée du 23 verra à Paris les travailleurs manifester de Montparnasse (10 h) au ministère des Postes. Après une série de journées d'action par catégorie (janv 78), une série de journées par secteur (postes, centre de tri, télécom, chèques en oct 78) cette troisième série de grève se fait donc par région. Pour la prochaine série de grèves, il va falloir que les fédérations se creusent sérieusement la tête ! A moins qu'à force d'avoir tourné autour du pot, la suite des 21-23 nov. soit une journée nationale des PTT et pourquoi pas de la fonction publique... En fait de suite logique journées après journées, c'est plutôt «on efface tout et on recommence» que comprennent les postiers.

Certes, les journées du mois d'octobre ont connu un relatif succès : 160 000 grévistes : il y avait longtemps qu'une telle combativité ne s'était manifestée, et les fédérations se sont empressées de publier leurs communiqués de victoire. Et pourtant, à la base, ces communiqués d'autosatisfaction ne passent pas. Ces journées ne sont pas à la hauteur de la volonté de lutte qui voudrait s'exprimer dans les PTT et le chiffre de 160 000 grévistes doit être ramené à de juste proportion en lui faisant cotoyer le chiffre de 430 000 postiers (Tiens ! Ce chiffre ne figure pas dans les communiqués !).

Trève de commentaires. Juxta-poser le communiqué CGT/CFDT et les débats qui animent nos sections CGT ou CFDT, qui animent nos assemblées générales, les discussions qui ponctuent nos vacations en dira peut-être plus long.

UNE JOURNÉE QUE PEU JUSTIFIENT

Dans ma section CGT, les cama-

rades qui se refusent à affronter la direction fédérale révisionniste se sont contentés de rappeler la nécessité de la lutte, d'égrainer le chapelet de revendications pour lesquelles la grève est appelée. Mais aux critiques, aucune réponse. Quant à la section CFDT qui s'est prononcée à la quasi-unanimité contre la grève, elle s'est contentée à l'assemblée de personnel de lire, par discipline, un canevas d'intervention long et ennuyeux préparé par la fédé-

ration... Dans la section CGT, plusieurs camarades sont intervenus pour dire : «Pourquoi nous avez-vous convoqué ? Pour discuter de cette grève ? Mais on ne peut pas perdre notre temps à discuter ce qui a été décidé sans tenir compte des remarques faites depuis longtemps».

UNE JOURNÉE QUI BRISE L'INITIATIVE LOCALE

Ainsi, aux chèques postaux, le

syndicat CFDT a décidé le principe de grèves pour la diminution du temps de travail par la suppression du travail le samedi. Or, après chaque journée d'action, la mobilisation est à reprendre à zéro, la lutte pour le samedi libre doit être repoussée.

Notre section CGT a particulièrement souffert de la désaffection des travailleurs après la défaite de la gauche en mars. Pour tous, s'impose la nécessité de transformer la section en y faisant régner un fonctionnement démocratique, permettant à tous de s'investir, la nécessité de s'appuyer sur la combativité des travailleurs en impulsant la riposte du tac au tac aux attaques de l'administration, la nécessité de prendre des initiatives qui redonnent confiance dans le syndicat, la nécessité de lutter contre les manœuvres de division de l'administration. C'est sur cette base que se reconstruit l'unité de la section. Ce type de journées d'action fait resurgir les vieux clivages d'avant mars : ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, ceux qui la feront et ceux qui ne la font pas.

NE PAS S'ENFERMER DANS LE DEBAT «JOURNÉE D'ACTION OU GREVE D'ENSEMBLE»

Cette question a largement alimenté les débats depuis plusieurs années. Quelques camarades profitent toujours de l'occasion pour le relancer. Or, s'il est vrai que seul un mouvement d'ampleur permettrait de transformer de manière décisive le rapport de forces, les postiers ont largement acquis la conscience qu'un tel mouvement

ne peut être impulsé par les directions syndicales. Ou, s'il l'est, ce ne sera pas pour répondre à la volonté des travailleurs, ce sera pour servir des objectifs politiques du PCF ou du PS, objectifs qu'on ne voit pas se dessiner dans la période. Comme le disaient des postiers de mon service : «Les journées d'action, on les a acceptées parce qu'il y avait mars 78 au bout. Aujourd'hui, c'est parce qu'on n'a rien à nous proposer qu'on donne de telles journées en pâture à notre combativité».

Ainsi, il ne sert plus à rien d'exiger de tels mouvements, cela est aujourd'hui perçu comme du bavardage. De tels mouvements, il faut aujourd'hui les poursuivre pas à pas. Il faut aujourd'hui donner des garanties pour préserver l'autonomie de nos luttes.

FAIRE GREVE OU NON ?

D'autres camarades, conscients du caractère néfaste de ces journées d'action se prononcent catégoriquement contre, prônent en quelque sorte «la grève de la grève». Là aussi, ces camarades se trompent : est-il possible aujourd'hui de faire de ces journées d'action l'occasion de s'affronter à la répression confédérale quand on n'a rien d'autre à proposer. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ce serait trop facile pour les fédérations de compromettre une section où des camarades qui feraient du refus de ces grèves leur cheval de bataille. Ces grèves sont quand même le moyen d'expression même tronqué de notre volonté de lutte.

Aussi, ne doit-on accorder à ces initiatives que l'importance qu'elles ont. Ce qui est significatif dans ma

section, c'est que tant en Commission exécutive qu'en réunion de syndiqués ou assemblée de personnel, la discussion a été brève sur le sujet, les camarades avançant rapidement des propositions d'initiatives locales, en discutant de nouvelles revendications ! Peu à peu, un climat d'indifférence s'instaure vis-à-vis de ces journées : «Ne nous laissons pas détourner de nos problèmes, allons à l'essentiel», semblent dire les postiers.

CONSTRUIRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES POLITIQUES

Un camarade faisait le point en réunion de syndiqués : «En 68, on s'est battu pour nos revendications mais aussi pour en finir avec le gaullisme. On a eu pas mal de satisfactions au niveau revendicatif mais on est quand même entrés déçus : De Gaulle était resté en place. En 74, on n'a rien eu du tout. En 78, on croyait en finir avec la droite, mais les disputes de la gauche, ont fait capoter le programme commun. Aujourd'hui il faut se donner d'autres perspectives». Un autre camarade disait : «Les directions confédérales actuelles n'ont plus de perspectives pour nos luttes. Tant que nous ne nous en serons pas débarrassés, nous ne pourrons rassembler le rapport de forces nécessaire».

Finalement, il y a d'un côté la politique de Barre qui nous pousse à la lutte, d'un autre côté, l'exigence de garanties que les confédérations ne peuvent nous donner. C'est cette contradiction qu'il nous faut résoudre.

Voilà quelques remarques à partir des débats quotidiens de notre centre.

En bref...En bref...En bref...En bref...

L'ÉTHIOPIE ET L'URSS SIGNENT UN TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION

Le dictateur Mengistu achève sa visite officielle en URSS par la signature d'un traité d'amitié et de coopération entre l'Éthiopie et l'URSS. Cet accord signé lundi par Brejnev, est conclu deux semaines après un autre traité de même nature entre l'URSS et le Vietnam.

ARTHUR NOTEBART PRECONISE LA REPRISE DU «DIALOGUE IDÉOLOGIQUE» AVEC LE PCF

Le député socialiste du Nord, qui avait été l'un des plus farouches adversaires de l'alliance PCF-PS, demande que la lutte entre les deux partis se déroule dans le cadre d'un «pacte de non-agression et une unité d'arbitrage qui rendront à la gauche unie sa crédibilité».

● La vente d'objets ayant appartenu à Hitler a été interdite par le Préfet de police de Paris. Après les tentatives de banaliser le fascisme dans la dernière période, cette vente aux enchères aurait dû avoir lieu à l'hôtel Drouot.

PAS DE LISTE JORBERTISTE

Le mouvement des démocrates de Michel Jobert a décidé dimanche de ne pas présenter de liste aux élections européennes, où il prônera l'abstention. Selon Jobert, «la future assemblée européenne, n'ayant pas d'attributions, vaudra forcément en conquérir. Le vrai débat ne se situe cependant pas là. Le vrai débat est celui de la liberté de l'Europe».

PRÉVISIONS DE L'OCDE

Selon les experts de l'OCDE, le taux de croissance des pays membres n'atteindrait que 3 % en 1979 contre 3,8 % pour l'année en cours. La vérification de ces prévisions est liée, de l'avis même des experts, à la situation des États-Unis. Si la récession actuelle aux États-Unis devait se poursuivre, les prévisions devraient être révisées en baisse.

● Un des ravisseurs du Baron Empain, Georges Bertoini, a été arrêté mardi à Paris. Il s'était évadé de la prison de Lisbonne, où il était détenu en attendant son extradition.

● Système monétaire européen : des précisions

Les ministres des Finances des Neuf se sont rencontrés lundi à Bruxelles pour mettre au point les derniers détails du projet de système monétaire qui sera soumis les 4 et 5 décembre au conseil des chefs d'Etat et de gouvernement. Un accord est intervenu sur l'essentiel du projet.

Les monnaies pourront fluctuer entre elles dans une marge de 2,25 %. La valeur de l'ECU, qui sera déterminée par les valeurs des différentes monnaies affectées d'un coefficient fixe pour chacune, servira à surveiller les écarts trop importants qui pourraient affecter les monnaies. L'Etat concerné devrait prendre des mesures pour maintenir sa monnaie dans une parité normale ; si le pays en question ne prenait pas les mesures attendues, il devrait s'en expliquer devant ses partenaires.

Les crédits affectés au soutien du système faisaient l'objet d'âpres controverses, l'Allemagne n'étant pas disposée à devenir le principal bailleur de fonds des pays en difficulté. Le gouvernement allemand a finalement accepté un montant supérieur à ses premières exigences.

— Soutenons les luttes que mènent les jeunes dans les quartiers !
— Dans les LEP, lycées, etc. Vive les luttes de la rentrée !

Contre cette société d'austérité, de chômage, forçons l'unité de la jeunesse populaire, organisons la riposte.

REUNION PUBLIQUE
DIMANCHE 26 NOVEMBRE A 14 h 30
SALLE CAMILLE BLANC,
RUE CAMILLE BLANC A VITRY
(A COTE DE LA PLACE DU 8 MAI)

Projection du film «Cité de transit»

Cercle Ivry-Vitry de
L'Union Communiste
de la Jeunesse Révolutionnaire

Sescosem (Grenoble) : 28^e jour de grève

Mardi 21 les 15 ouvrières de l'atelier «masque» de la Thomson CSF de St Egrève en étaient à leur 28^e jour de grève. Dans une conférence de presse la CFDT a expliqué où en était la lutte : «Lundi, la réunion entre les syndicats CGT, CFDT et la direction n'a rien donné. La direction met comme préalable le déblocage des portes et menace de mettre les autres ateliers en chômage technique, quand le stock de masques sera épuisé. Bien qu'il semble que pour certaines O.S., les ouvrières de l'atelier «masques» soient «privilegiées» en raison d'un salaire légèrement supérieur 2 773 F brut de moyenne pour une ancienneté de 8 ans, la dernière collecte dans l'usine montre que leur lutte est comprise. En effet beaucoup ressentent la nécessité d'obtenir par exemple un salaire égal à celui des hommes pour un même travail (400 F d'écart par exemple entre un ouvrier et une ouvrière de même ancienneté pour le même travail). C'est le refus pour ces O.S. femmes d'être considérées comme une main d'œuvre d'appoint. C'est le refus pour les ouvrières anciennes d'un an d'être toujours OP 1 S 1, alors que paral-

lèlement les ouvriers sont mis dans la filière des techniciens maisons. Il faut donc se battre pour que l'idée soit acquise que les femmes doivent avoir une qualification professionnelle. D'autre part avec la CFDT une popularisation de la lutte s'est faite en direction d'autres entreprises : diffusion, tracts, collectes. Sens, Hewlett-Packard, le GENG, Denkon-Dickinson, partout l'accueil a été chaleureux».

La CGT au départ semblait partie prenante du mouvement. Mais voyant qu'elle ne le contrôle pas. Elle s'en est écartée complètement sous le prétexte que cette «forme de lutte n'était pas celle de la CGT». Tous les syndiqués CGT ne partagent pas ce point de vue.

La division syndicale qui s'est établie de fait rendra plus difficile l'extension de la grève. Tous les efforts sont fait dans ce sens par les ouvrières en lutte et la section CFDT. L'unité très solide qui s'est constituée dans l'atelier «masque», la volonté de lutte jusqu'au bout des ouvrières peuvent imposer d'importants recours à la direction.

Correspondant

● Un sommet du pacte de Varsovie devait s'ouvrir mardi. Il peut avoir une portée considérable. Le pacte de Varsovie place sous le contrôle de l'URSS les troupes des pays d'Europe de l'Est, et constitue ainsi l'instrument privilégié de la politique soviétique en Europe. En outre, il s'ouvre à un moment où certains éléments d'une crise des relations soviéto-américaines apparaissent, conséquence des modifications apparues depuis le précédent sommet de novembre 1976, dans les rapports soviéto-américains d'une part, dans la politique soviétique d'autre part.

Sommet du Pacte de Varsovie A L'HEURE D'UNE CRISE DES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

En 1976, l'URSS cherchait à retirer le plus rapidement les fruits de la conférence d'Helsinki dite de sécurité et de coopération en Europe. Aussi le sommet avait-il affirmé la volonté des pays du pacte de «raffermir leur coopération». Ce qui s'est réalisé sur les plans politique et économique mais égale-

ment sur le plan militaire par le renforcement du système de commandement unifié. Ayant ainsi resserré son étreinte sur les pays d'Europe de l'Est, l'URSS avait mis en avant plusieurs propositions destinées à prolonger la politique dite de détente par «la détente militaire» en Europe : l'abrogation des articles du traité de l'OTAN et du pacte de Varsovie qui prévoient l'extension de ces alliances militaires et un projet de traité présenté aux pays ayant signé l'accord d'Helsinki prévoyant que les signataires n'utiliseraient pas les premiers l'arme nucléaire.

DETENTE BLOQUEE EN EUROPE

Ces propositions soviétiques ont été rejetées, notamment à l'occasion de la conférence de Belgrade, dont l'échec relatif à la fin de 1977 a ôté l'espoir que l'URSS pouvait avoir d'obtenir des concessions militaires en Europe dans ce cadre. L'échec de la conférence de Belgrade se prolonge d'un blocage de plus en plus insurmontable de la conférence dite de réduction des forces en Europe qui végète à Vienne depuis 1973, tandis que les arsenaux et les capacités opérationnelles se sont accrues sur le Front européen : les Soviétiques ont entrepris le développement

d'un nouveau type de missile, amélioré leurs chars, multiplié les manœuvres combinées, quand les américains renforçaient leurs troupes, accroissaient leur stock d'armes anti-chars, envisageaient le déploiement de la bombe à neutrons et des missiles Cruise, et multipliaient les manœuvres de démonstration de force.

Dans le même temps, l'URSS étendait son champ d'action militaire et l'Allemagne de l'Est, pays membre du pacte, participait à ces interventions extérieures. Cette extension avait une deuxième conséquence : la politique militaire de l'URSS n'était plus uniquement fondée sur le pacte de Varsovie. En effet, l'intervention en Afrique reposait sur les troupes cubaines, des alliances militaires se sont nouées entre l'URSS et le Vietnam, entre l'URSS et l'Éthiopie. Bien qu'il ne puisse être actuellement question d'admettre de nouveaux membres dans le pacte de Varsovie, les actions dans lesquels ces pays sont engagés de concert avec l'URSS doivent nécessairement se coordonner étroitement avec la politique du pacte de Varsovie.

Engagée dans une politique qui mène de plus en plus à une confrontation avec les USA, l'URSS

cherche à s'assurer la plus large possibilité d'utiliser les forces des pays qu'elle domine.

Aussi, à bien des égards, la réunion sera révélatrice. A partir des résultats des discussions sur la bombe à neutrons, sur les propositions à faire aux pays ouest-européens, pourront s'éclaircir les intentions soviétiques vis-à-vis de l'Europe d'une part, des USA de l'autre. Mais plus encore, selon la précision des points d'accord officiels concernant la politique mondiale de l'URSS, pourra se mesurer l'emprise que celle-ci exerce réellement sur les pays du pacte et jusqu'où elle peut éventuellement les utiliser dans sa politique. L'un des signes en sera sans doute la manière dont l'URSS parviendra ou non à obtenir une condamnation de la République populaire de Chine, l'un des principaux thèmes de sa propagande depuis six mois.

MENACES SUR LA YUGOSLAVIE ET LA ROUMANIE

Sur ces deux points, soutien à la politique mondiale de l'URSS et attaque contre la République populaire de Chine, la cohésion du pacte de Varsovie peut être lézardée par les positions roumaines : Ceaucescu achève juste

une visite en Yougoslavie au cours de laquelle a été publié un communiqué commun dénonçant la tendance «à intensifier l'intervention extérieure et à établir des sphères d'influence, notamment en Afrique, à intensifier la course aux armements et la politique du plus fort sous toutes ses formes.»

De telles positions, les bonnes relations entretenues avec la République populaire de Chine, la volonté des deux pays de développer la coopération dans les Balkans, font que la présence roumaine peut gêner les plans du Kremlin.

Il se pourrait alors qu'il soit amené à exercer des pressions très ouvertes sur la Roumanie, ainsi que sur la Yougoslavie. Depuis plusieurs mois, les troupes du pacte de Varsovie se sont renforcées à la frontière des deux pays. Car la réalité du pacte de Varsovie, la condition pour qu'il puisse servir d'instrument d'agression entre les mains de l'URSS, est qu'il impose la soumission des pays membres. Il est l'instrument chargé d'appliquer la doctrine Brejnev de «souveraineté limitée» des pays révisionnistes et sa seule action militaire fut en 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Grégoire CARRAT

● Italie : l'extrême-gauche et les régionalistes progressent aux élections régionales

Les élections régionales qui se sont déroulées dimanche dernier dans le Trentin-Haut-Adige reflètent un recul des «grands» partis similaire à celui enregistré il y a quelques mois dans d'autres élections régionales. La Démocratie Chrétienne perd la majorité absolue qu'elle possédait à Trente, le P.S. perd lui aussi des voix, tandis que le PCI perd des suffrages par rapport aux législatives de 1976. Les partis régionaux progressent. Quant à la liste «Nouvelle gauche», impulsée par Lotta Continua, elle obtient un score non négligeable avec ses 4 %.

● Grande-Bretagne : procès de l'ancien dirigeant du Parti libéral

A Londres se déroule actuellement le procès de l'ancien leader du Parti libéral britannique, qui est accusé d'avoir assassiné, à l'aide de ses complices un de ses anciens amis. Le scandale qui rejaille de cette affaire n'est pas sans conséquence sur la vie politique britannique, ceux qui font le plus de bruit autour de cette affaire visent au-delà de la simple personnalité d'un député criminel à atteindre le Parti Libéral qui a longtemps permis aux travaillistes de conserver une faible majorité sur le Parti conservateur.

● Soirée film-débat avec Günter Wallraff (RFA)

Günter Wallraff, écrivain et «journaliste indésirable (1)» s'engage, depuis une dizaine d'années, à dévoiler les côtés cachés de la société ouest-allemande des Schmidt et Straub, Schleyer et Springer. Pour réaliser ses enquêtes, il s'est placé dans les situations les plus diverses : O.S. à la chaîne, travailleur immigré, indicateur auprès des Renseignements généraux ouest-allemands, financier d'extrême-droite, ce qui lui a permis de découvrir à l'occasion, en 1976, le complot fomenté par le général Spínola et ses relations avec Franz-Josef Straub, et dernièrement journaliste du journal ultra-réactionnaire Bild de la chaîne Springer, Wallraff a trouvé avec les reportages tirés de ces expériences un écho très large dans la population ouest-allemande, alors que de multiples procès ont été intentés contre lui.

Cette semaine, des discussions avec Günter Wallraff auront lieu dans plusieurs villes ; son film *Scènes de l'arrière pays* (sur le journal Bild) y sera projeté.

o Mercredi 22 novembre à 20 h 30 à Paris, Cité Universitaire, Maison d'Allemagne 27 Boulevard Jourdain, Paris 14^e

o Jeudi 23 novembre à 21 heures à Lyon Librairie Fédérop

o Vendredi 24 novembre à 17 heures à Aix en Provence - UER de langues

(1) «Günter Wallraff, le journaliste indésirable» est le titre d'un recueil de reportages de Wallraff, édité récemment chez Maspéro.

Israël refuse un calendrier de discussions sur les droits des Palestiniens

SADATE SE DEFEND DE SIGNER UNE PAIX SEPARÉE

● Tandis que Sadate dans une interview à Antenne 2, lundi soir, a réaffirmé son intention de «lier le premier retrait israélien du Sinaï avec les négociations sur la Cisjordanie et Gaza» pour masquer le caractère de paix séparée du traité égypto-israélien, Begin rejetait les propositions égyptiennes et déclarait qu'Israël n'accepterait jamais l'établissement d'un calendrier pour l'application de l'autonomie

Lundi soir, répondant aux questions de la télévision, Sadate a reconnu les difficultés qui bloquent actuellement les négociations entre l'Égypte et Israël, même s'il devait déclarer plus tard que seuls 10 % du traité restent à négocier, il s'est défendu de vouloir signer une paix séparée, déclarant notamment : «Je ne suis pas pour un accord séparé... Or si nous n'avons pas ce lien entre le traité de paix et un accord sur Gaza et la Cisjordanie, ce serait une paix séparée». Si Sadate reconnaît que, tel quel, l'accord de Camp David pourrait n'être qu'une paix séparée, il énonce clairement ses conditions, dont on sait qu'étant bien en dessous des justes exigences du peuple palestinien, elles sont encore trop élevées

pour Israël qui les rejette catégoriquement. Sadate insiste sur la date de l'autonomie qui selon lui doit d'abord être expérimentée à Gaza avant d'être appliquée en Cisjordanie. Interrogé sur Jérusalem, le chef d'État égyptien répond : «La ville sainte ne doit pas être divisée. Je propose un conseil municipal avec des Arabes et des Israéliens en nombre égal». Face à l'intraitable Begin, Sadate déclare que «après le traité de paix, je suis sûr que les Israéliens se sentiront en sécurité avec nous et qu'ils seront d'accord avec la création d'un État palestinien». Ce qui revient à dire que la création d'un État palestinien dépend exclusivement du bon vouloir des sionistes.

Répondant sur le projet d'industrie d'armement qui

administrative en Cisjordanie et à Gaza, ni la présence à Gaza d'un bureau de liaison avec l'Égypte et de forces de police égyptiennes. Cette dernière déclaration n'a pas empêché Sadate d'afficher son optimisme habituel en ce qui concerne l'imminence de la signature du traité de paix entre l'Égypte et Israël.

doit être installé en Égypte et financé par les pays arabes du Golfe et l'Arabie Saoudite, en collaboration avec la France, le président Sadate a affirmé qu'il «ne renoncera pas à construire en Égypte la grande usine d'armements prévue», ajoutant «mes armes viendront de France, car je ne veux pas dépendre des USA».

RECUIS ISRAËLIEN

Mardi soir, le gouvernement israélien a annoncé qu'il était prêt à «négocier en vue d'un accord sur l'autonomie administrative de la Judée et de la Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza, selon les modalités prévues dans l'accord cadre défini à Camp David». Autrement dit, Israël a accepté de lier

formellement l'accord actuellement négocié avec l'Égypte à la recherche d'un règlement d'ensemble.

Cela est loin de satisfaire le gouvernement égyptien, qui rappelait mardi son chef de délégation aux négociations pour consultation car le véritable blocage de la négociation israélo-égyptienne provient du fait qu'Israël refuse de s'engager sur un calendrier de règlement concernant l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. Ce point est important pour l'Égypte qui doit avoir le maximum de garanties de la part d'Israël avant de s'engager à signer l'accord israélo-égyptien. Le recul israélien peut ouvrir la porte à certains compromis.

Frank ROUSSEL

Le quotidien du peuple

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

A nos lecteurs

Nous avons déjà écrit, dans le cadre de cette rubrique, la politique giscardienne de la construction de bureaux : réserver des lieux privilégiés, au centre des villes, aux sièges sociaux des grandes sociétés et aux immeubles de luxe. Nous voyons aujourd'hui cette politique confrontée aux masses populaires : les conséquences sur la vie des habitants expulsés, mais aussi les luttes et les victoires qui peuvent être remportées.

Cette page a été réalisée grâce à des contributions de lecteurs du journal. Pour mieux refléter la vie et les luttes sur le front du cadre de vie, nous comptons sur vos contributions.

Lecteurs, associations, écrivez-nous, contactez-nous. Pour faciliter ces contacts, nous tiendrons une permanence téléphonique hebdomadaire sur les problèmes du cadre de vie.

Le mardi, de 18 h à 20 h, au journal : 636 - 73 - 23



Marseille-Porte d'Aix

Un quartier assassiné

Marseille, le quartier de la Porte d'Aix, un quartier grouillant de vie, où tous se connaissent, s'entraident. Le « quartier arabe » disait-on ; en fait, il s'agissait surtout d'un des derniers quartiers populaires du centre de Marseille, quartier ouvrier à 80 %, et où seulement un logement sur 3 était habité par des travailleurs immigrés. Aujourd'hui, le grondement des bulldozers y remplace peu à peu les clameurs familières de la rue. Car la bourgeoisie marseillaise ne peut supporter que des ouvriers, des immigrés, vivent en plein centre, à quelques pas des bureaux des PDG, et elle a décidé de le raser et d'en faire un quartier de bureaux, de logements et de commerce de luxe. L'opération est déjà bien avancée sur une partie du quartier, Ste Barbe. Que sont devenus ceux qui y habitaient.

Defferre a confié à la tristement célèbre Sonacotra le soin de vider le quartier, hypocritement baptisé opération de « relogement ». Sur le papier, chaque locataire expulsé doit toucher une indemnité d'éviction. Et, dans un premier temps, tout est mis en œuvre pour dissuader le plus grand nombre possible de s'inscrire auprès des services de « relogement ». Il y a d'abord tous les travailleurs immigrés dont les papiers ne sont pas en règle et qui ne peuvent pas, bien entendu, se signaler officiellement, or ce quartier était surtout, sur ce quartier officiellement, beaucoup de rélogements se font sous la table. Autre manœuvre de la Sonacotra ; elle rachète aux propriétaires les immeubles d'autant moins cher qu'il y a plus de locataires. Aussi les propriétaires, souvent de vulgaires marchands de sommeil, s'empressent de faire le vide avant la vente : l'un ne garde que 3 locataires, alors qu'il y en avait 25, un autre 7 au lieu des 71 qui y habitaient. De telles pratiques ont empêché la moitié des habitants de s'inscrire au service du « relogement » ; et encore, sur ces inscrits, la plupart ont dû se débrouiller par eux-mêmes pour se reloger. C'est environ à un

habitant du quartier sur 3, seulement, que la Sonacotra a fourni un logement.

Il ne faut pour autant pas croire que ceux qui sont relogés sont des privilégiés, car pour eux commencent de multiples difficultés. Des difficultés financières d'abord. Alors que, d'après une étude publiée par l'Université de Marseille, à la Porte d'Aix, 85 % des loyers étaient inférieurs à 200 F, ceux des logements proposés sont bien supérieurs : environ 300 F par mois pour une chambre en foyer Sonacotra, de 7 à 800 F pour un F 4 en HLM. Et ce ne sont pas les indemnités d'é-

A la Porte d'Aix, elle était connue de tous, rendait de multiples services : c'est elle qui lisait le courrier des immigrés qui ne savaient pas lire, qui remplissait leurs papiers, les aidait à faire les démarches. Evidemment, elle n'avait aucune peine à trouver quelqu'un pour lui rendre service, lui faire ses commissions ; aujourd'hui, dans son HLM, elle ne connaît personne, elle a peur de s'aventurer dans les longs couloirs sinistres de l'immeuble. Bientôt, il faudra lui envoyer une assistante sociale pour l'aider. A la Porte d'Aix, l'assistante sociale, c'était elle.



Expulsés d'un quartier où les nouveaux arrivants étaient chaleureusement accueillis... pour se retrouver derrière les barbelés d'une « cité de transit » (La Paternelle)

viction qui permettent de combler le trou, puisqu'elles sont, pour la plupart, inférieures à 2 650 F : en 6 ou 7 mois, il n'en reste plus rien, même pour ceux qui ont droit à une allocation-logement !

Il y a aussi ceux que la Sonacotra a trébuché, de logement en logement, plusieurs fois de suite, dans ce qu'ils appellent des « opérations tiroir » : certains sont aujourd'hui relogés dans le quartier Belsunce voisin, lui aussi voué aux bulldozers ! Enfin, il y a tous les problèmes de dépaysement, surtout cruels pour les personnes âgées : une sur 4 a été relogée en dehors du centre, loin de ses habitudes. On leur a souvent proposé des chambres en foyer, et, comme dit l'un d'eux, « à mon âge, on ne retourne pas à la caserne ». Pour beaucoup, leur vie s'est achevée le jour où ils ont quitté leur quartier ; c'est le cas de cette femme de 80 ans, relogée en HLM à Ste Marthe.

Gaspillage de haut vol

Après les milliards engouffrés dans La Villette, qui attend toujours une utilisation, après le trou des Halles dont on ne sait que faire, voilà qu'on se met à détruire les logements construits depuis moins de 20 ans : près de 500 logements à Villeurbanne-Olivier de Serres, 110 à Beauvais-Plateau St Jean, 60 à Douai-Faubourg de Béthune... Il s'agit, dans chaque cas, de HLM construits en dépit du bon sens, dans la précipitation des années 60. Les responsables semblent s'apercevoir aujourd'hui de la mauvaise qualité de ces logements, pourtant dénoncée depuis longtemps par ceux qui y habitaient. Ils se décident à faire quelque chose aujourd'hui parce que ces taudis donnent une mauvaise image de marque aux immeubles voisins, alors ils les démolissent... Il y a des « verres » qui coûtent vraiment

Paris 13^e : victoire contre un constructeur de bureaux

Du gazon pas de béton

L'îlot B 10, c'est un petit carré de rénovation, inscrit dans l'opération Italie (Paris 13^e). A l'origine, 11 000 m² de bureaux étaient prévus. Les riverains, les habitants des îlots voisins, victimes de la concentration urbaine, privés d'espace vert (un seul square pour les quelques 80 000 ha du secteur Italie), viennent, début juillet, d'obtenir des tribunaux l'annulation du permis de construire. Quelle victoire représente ce recul du ministère ?

En 1976, commencent les travaux de construction des tours de bureaux sur cet îlot, jusque là constitué de petites maisons avec jardins. Le projet du promoteur privé rencontre l'hostilité des habitants de ce secteur où il y a trop de logements et trop peu d'équipements. Des locataires d'HLM, de vieux immeubles, mais aussi d'immeubles neufs de standing et quelques copropriétaires, créent alors une association pour avancer leurs propositions.

Tout en engageant une bataille juridique, ils définissent, en partant de leurs besoins, une autre conception de l'aménagement de l'îlot : un espace vert et des équipements socio-éducatifs. Après discussion en commission, ils soumettent les propositions à la population riveraine. En 77, après l'obtention du « sursis à l'exécution », 1 500 personnes du quartier ou des environs ont signé ce « contre-projet ».

Cette association, bien que relativement peu développée dans le périmètre de l'îlot (17 % d'adhérents), est bien implantée dans le quartier. Les 2 générations d'adhé-

rents, habitant les uns depuis plus de 30 ans, les autres depuis 6 ou 8 ans, constituent une base stable pour l'association. Celle-ci est animée par un comité de 21 membres, assez représentative de la population et composée pour un tiers de délégués d'immeuble. Ils ont pu recueillir les 10 000 F qu'ont coûté le procès pour faire annuler le permis de construire, non conforme aux nouvelles normes du POS (Plan d'occupation des sols).

Toutefois, ce succès ne garantit pas la victoire. Après le procès, Bourguine, adjoint au maire de Paris, avait parlé de retenir une partie au moins des propositions de l'association. Jolain, directeur de la Construction et du Logement, taxe aujourd'hui Bourguine de naïf, et met en avant toutes les difficultés qu'il y aurait à tenir compte de l'avis des habitants.

Le promoteur ne se décourage pas : à la place des bureaux refusés, il propose des immeubles de standing à 6 étages, pas plus ; c'est sans doute tout aussi rentable maintenant qu'une tour de bureaux. De plus, le promoteur exige auprès du ministère une indemnisation pour profits non réalisés !

La fermeté du ministère, opposé aux propositions des habitants, le mauvais tour que pourrait jouer Chirac à l'occasion en faisant payer au ministère les indemnités, rendent probable la légalisation du nouveau projet, au besoin après modification du POS. Pour parer à cette éventualité, les représentants de l'îlot B 10 s'attachent à mobiliser leurs adhérents, en soulignant le décalage entre le nouveau projet et les vœux des habitants, en rappelant que la ville de Paris a tous les moyens de faire pression sur le promoteur, en dénonçant surtout ces responsables, toujours prêts à parler concertation, sauf quand il est possible de la mettre en œuvre.

La dégradation des conditions de logement à Paris, le caractère inabouti et incohérent des projets remis en cause par la crise, font entrer en lutte de nouvelles couches de population, font apparaître l'exigence d'un contrôle direct des habitants sur l'urbanisation de leur quartier. Ces luttes, quand elles sont menées par des associations aussi bien implantées dans leur quartier que celle de l'îlot B 10, prennent une autre dimension. Une victoire de l'îlot B 10 redonnerait confiance aux habitants qui se voient étouffés ou contraints à l'exil par le béton envahissant.

En bref

trop cher, et qui ont de trop graves conséquences pour les locataires.

Chirac, Giscard et les Halles : feuilleton à épisodes

Lors du round précédent, Chirac s'était débarrassé de l'architecte Boffill et de son projet d'HLM de style néo-versaillais... Boffill était le protégé de Giscard. On attendait un deuxième round à propos des jardins qui doivent ouvrir le trou, où, du reste, on ne sait toujours pas bien ce qu'on va mettre. Giscard, très aristocrate, voulait un jardin à la française (toujours le style Versailles) ; Chirac, homme d'action, voulait quelque chose de moderne. Eh bien, grand événement politique, ils sont tombés d'accord : les jardins seront « à la française dans l'esprit de notre époque » ! (à suivre)

Débat européen

Nouvelles divisions de la droite à propos du cumul des mandats

● Au centre de la polémique actuelle à propos de l'Europe, la question des pouvoirs du Parlement européen. Celui-ci, une fois élu au suffrage universel, empiètera-t-il sur les prérogatives du Parlement et du gouvernement français ? Le débat sur le cumul des mandats se situe dans cette optique. Si le cumul entre mandats nationaux et mandats européens est autorisé, le poids du Parlement européen s'en trouvera renforcé, de par la présence même en son sein des grands ténors de la bourgeoisie française. C'est la position de Giscard, et c'est aussi, plus curieusement et pour d'autres motifs, la position du PCF. Quant au RPR, logique avec lui-même, il s'oppose au cumul.

Lors du congrès du RPR le 12 novembre, parmi les motions votées en figurait une annonçant que le groupe parlementaire chiraquien allait déposer un projet de loi rendant incompatible l'exercice d'un mandat national et européen.

Cette décision était présentée comme étant une garantie pour la préservation de l'indépendance nationale.

Le PCF au contraire considère qu'«exercant la souveraineté nationale, les députés et sénateurs français doivent pouvoir agir à ce titre au sein de l'Assemblée européenne, et veiller à ce que celle-ci se tienne dans le cadre de ses prérogatives». Le communiqué du Bureau politique ajoute : «L'exercice d'un double mandat évitera que la responsabilité de certaines décisions soit tout simple-

ment renvoyée au Parlement national vers l'Assemblée européenne, plus éloignée des citoyens et considérée dans ces conditions comme une instance de plus haut niveau».

Les arguments ne sont pas très convaincants : on ne voit pas pourquoi parce que ce seraient les mêmes hommes, qui siégeant à Paris et à Strasbourg, seront plus enclins à veiller à ce que le Parlement européen n'outrepasse pas ses prérogatives...

Au delà des raisons avancées par chacun des partis, il faut remarquer que la position du RPR semble surtout dictée par le souci de ne pas trop impliquer ses principaux dirigeants dans la participation au Parlement européen. En désignant comme candidat des personnalités

de second ordre, le mouvement chiraquien limitera le poids de cette instance. Même si Debré semble avoir obtenu la tête de liste RPR. Par ailleurs on ne peut pas ignorer que quelques députés UDF avaient déposé, avant le congrès du RPR, un projet de loi allant dans le même sens. Se voulant le meilleur défenseur de l'indépendance nationale, le RPR ne pouvait faire moins.

Quant à la position du PCF, elle n'étonnera personne. C'est en effet une pratique bien ancrée dans ce parti que de concentrer dans les mains de quelques-uns tous les pouvoirs et tous les mandats. Nombreux sont en effet les «députés-maires», les «sénateurs-maires» dans ce parti, sans parler des innombrables conseillers municipaux qui sont également conseillers généraux.

Entin, on ne peut faire l'injure au PCF de croire que l'extension ou pas des pouvoirs du Parlement européen tienne à une simple question de cumul des mandats.

François MARCHADIER

Pour liquider la lutte des foyers

La Sonacotra envisage-t-elle de se démanteler ?

L'information suivante vient de nous parvenir :

Un comité central d'entreprise de la Sonacotra vient de se tenir récemment. La Sonacotra y a fait part des mesures qu'elle envisage de prendre contre les résidents en grève :

Fermeture d'une douzaine de foyers, dont celui de Chilly Mazarin, le foyer Frédéric Mistral de Dijon, ainsi qu'un près de Pau (il ne s'agit que de prévisions, ces mesures ne pouvant pas être prises avant le mois d'avril, selon la loi qui interdit les expulsions en hiver).

Pour permettre ces fermetures, la Sonacotra est en train de régionaliser ses activités, envisageant de se démanteler en plusieurs régions : 9 régions regroupant chacune 20 à 30 foyers, plus 4 ou 5 secteurs de 10 foyers chacun (ces secteurs auraient moins d'autonomie). Ce processus de régionalisation s'ac-

compagnerait d'une vingtaine de licenciements dans le personnel, particulièrement chez les animateurs. Cette régionalisation permettrait à terme de changer le statut juridique de la Sonacotra, qui se trouverait scindée en 4 ou 5 entités autonomes, peut-être sous forme d'associations qui prendraient la relève, et qui comprendraient des représentants locaux du patronat et de la préfecture. Ce qui permettrait, là où la lutte est dure, de déclarer les associations en faillite et de liquider les foyers.

Cette prévision est argumentée par la Sonacotra sur le fait que le gouvernement refuse de continuer à accorder des subventions si la lutte continue dans les foyers.

La direction a donné les grandes lignes de ce projet sans préciser davantage pour l'instant que ce qui figure ici. Elle a instamment demandé aux délégués au CE de garder le silence.

Quatre Noirs américains «évadés du ghetto», jugés à Paris

Depuis lundi, se déroule à Paris le procès de quatre Noirs américains qui sont jugés de détournement d'avions, et de séquestration de personnes avec prises d'otage. Melvin Mac Nair, 33 ans, Jean Mac Nair, sa femme 32 ans, Georges Brown, 34 ans et sa compagne Joyce Tilleron, avaient décidé le 31 juillet 1972 de rejoindre la section internationale des Black Panthers dont le siè-

ge se trouvait à Alger. L'un des accusés, Georges Brown, résume au cours du procès, les raisons qui l'ont poussé lui et ses camarades à détourner l'avion Detroit-Miami sur Alger : «Dans ce melting-pot (creuset) qu'est l'Amérique, nous sommes de la mauvaise couleur.» Après leur séjour à Alger avec les derniers militants des Blacks Panthers qui ont survécu à la répression

du mouvement, les quatre militants ont décidé de chercher refuge en France. C'est dans ce pays qu'ils apprendront que la réputation de la France, terre d'asile, choisit ses réfugiés politiques. Si des milliers de Laotiens, Cambodgiens et Vietnamiens ont pu bénéficier automatiquement du statut de réfugié politique, l'Office français de protection des réfugiés apatrides refusera le statut aux quatre Américains.

C'est à la suite des démarches entreprises pour obtenir le statut de réfugiés politiques qu'ils seront arrêtés et emprisonnés à Fleury-Mérogis, le 26 mai 1976. Ils se serviront de leur détention qui dure depuis deux ans et demi pour écrire leur histoire dans un livre qui s'intitule «Nous, Noirs américains, évadés du ghetto» et qui constitue un pamphlet contre le racisme.

Les accusés risquent la réclusion criminelle à perpétuité pour un détournement d'avion dont ils pensaient être la seule issue pour «s'évader du ghetto» où l'un d'entre eux a failli mourir victime du racisme.

● Alain Poher, président de l'Association des Maires de France devra affronter, lors du 61^e Congrès de l'Association ouvert mardi, une candidature de dernière heure, celle du maire PS de Saint Herblain (Loire Atlantique), Jean Marc Heyrault.

Le pasteur criminel, l'ami de madame Carter

Ceci est la lettre envoyée par Madame Carter à Jim Jones : «Cher Jim, écrit-elle, je vous remercie de votre lettre. Je fus

heureuse d'être à vos côtés au cours de la campagne, et j'espère que vous pourrez rencontrer Ruth bientôt. Vos propos con-

cernant Cuba sont d'une grande aide. Je souhaite que votre proposition puisse être mise en œuvre prochainement». Signé : Rosalynn Carter.

Ruth évoquée dans la lettre n'est autre que la sœur du président ! Relativement proche de la famille Carter, agent électoral du président, voire conseiller occulte en matière d'affaires étrangères, Jim Jones disposait d'une solide assise. Ce que ne démentent pas les révélations des adjoints de Ryan, le sénateur assassiné. Alors qu'il connaissait bien la secte de Jones, elle fut présentée par le département d'Etat comme «un lit de roses» n'avertissant pas le sénateur des dangers qu'il encourait. Bien pis. Les services de police américains ont laissé la secte organiser des forces d'auto-défense composées de 200 tueurs parfaitement entraînés.

L'entrelacement entre le moralisme biblique du pasteur Carter, sa famille, son administration, son parti, sa police et les activités de la secte de Jim Jones lève le voile sur le rôle occulte imparti dans et hors des Etats-Unis à ces pseudo-courants religieux, embrigadant des personnes souvent désorientées pour les utiliser aux actions les plus diverses.

● Algérie : l'état de santé du président Boumediène s'aggrave

Hospitalisé depuis samedi, l'état de santé du président Boumediène inspire les plus vives inquiétudes. Ce dernier semble souffrir d'une infection rénale qui nécessite le recours à plusieurs spécialistes algériens et étrangers. En l'absence du président, le Conseil de la Révolution, composé de six membres, assume la direction du pays. En cas de décès du Président de la République, ce dernier serait remplacé pour une durée maximale de 45 jours par le président de l'Assemblée Nationale Populaire, qui devrait convoquer pendant cette période un congrès extraordinaire du F.L.N., chargé de désigner son candidat et de procéder à l'élection présidentielle au suffrage universel.

● Le Koweït intéressé par un nouveau procédé sidérurgique

Le Koweït vient d'acquiescer 30 % des parts du groupe métallurgique ouest-allemand Korf. Le choix du Koweït s'est porté sur cette entreprise car elle a la particularité de produire de l'acier sans charbon et sans haut fourneau, ce qui permettra au Koweït d'utiliser comme source d'énergie les énormes quantités de gaz associés à la production d'hydrocarbures, qui auparavant étaient brûlés en pure perte.

